

RAPPORT D'ACTIVITES SEMESTRIELLES 2014

Introduction :

Agréée en juin 2013, voici le bilan de l'ONG AIDSE pour les 6 premiers mois de l'année 2014, bilan axé sur Deux (2) points à savoir les 1)-activités réalisées conformément au programme annuel du conseil d'administration et des antennes, 2)-les perspectives et les difficultés rencontrées.

1 - REALISATIONS :

Après 6 mois d'activités, voici les réalisations du conseil d'administration et de ses antennes :

-Du 16 janvier au 5 février 2014, le conseil d'administration a poursuivi l'installation des antennes de l'ONG à l'intérieur du pays à savoir : Kamsar, Labé, Boké, Sangaredi, Gaoual centre, Koumbia, Wendou M'bour, Kounsiel, Kakoni, Foulamory.

Et à l'extérieur du pays, AIDSE a des délégués en Belgique, en Angola et aux USA.

Le 25 février 2014 AIDSE, à travers son secrétaire chargé de la gestion des revenus miniers a demandé et obtenu deux cartes graphiques minières pour la Préfecture de Gaoual.

Il s'agit des titres miniers pour la bauxite et le fer.

• Pour la bauxite : il y a six (6) sociétés qui ont bénéficié de Permis de recherches minières à GAOUAL, ce sont:

- 1- Société DYNAMIC MINING SARL
- 2- COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINEE (CBG)
- 3- Société AMIG NAVASOTA MINING INTERNATIONAL
- 4- Société CHINA POWER INVESTMENT (CPI)
- 5- Société FRAVIGNA VENTURES LIMITED
- 6- Société KATISHA GROUP LIMITED

Et une autre Société a déjà la concession minière dans les zones de Koumbia et Wendou M'bour, il s'agit d'ALLIANCE MINING COMODITIES (AMC) qui a récemment payé la taxe superficielle aux deux localités (**765.000.00 GNF**);

• Pour le FER : il y a une seule entreprise pour le moment qui a bénéficié d'un permis de recherches minières, il s'agit de : Société GUINEA IRON ORE (BVI) LIMITED.

Et conformément a ses statuts, l'ONG garde un œil attentif sur la taxe versé à Gaoual (Koumbia et Wendou M'Bour) par l'entreprise ALLIANCE MINING COMODITIES (AMC) et produira un rapport circonstancié en fin d'année, au gouvernement, à l'assemblée nationale, à l'ITIE et à l'AMC, sur l'utilisation des fonds (**765.000.00 GNF**);

-Sur le volet projets, il faut noter le projet de renforcement de capacité des antennes AIDSE soumis à l'Association des Guinéens de France, le projet de construction des latrines sur les marchés de Gaoual. D'autres projets sont en cours de conception, ce sont : le Projet de construction du stade préfectoral de Gaoual, le projet d'aménagement des sites touristiques de Gaoual et le projet de rénovation de la maison des jeunes de Gaoual.

-Seul jeune guinéen retenu pour participer au forum international des jeunes francophones sur les emplois verts tenu à Niamey du 10 au 13 juin, le chargé de projet de l'ONG M. Abdoulaye BAH a présenté le projet construction de latrines à Gaoual et celui de la gestion des ordures ménagères. Porte

parole des 150 jeunes francophones, il a fait beaucoup de contact et suivi des formations sur le recyclage des déchets et le plan d'affaires. Dans les prochains jours, des séances de restitution sur ces modules seront organisées à l'intention des membres de l'ONG.

-Culturellement parlant, l'ONG AIDSE est porteuse du projet de festival international de danse traditionnelle dénommé GANGUINEE (femme excisée) qui doit se tenir, **du 17 au 22 décembre 2014**, à la maison des jeunes de Gaoual centre et le, **19 décembre 2014**, au Complexe Aldianna/Perroquet de Koumbia.

A coté du groupe qui viendra de la France, 5 autres groupes de Conakry y participeront, ce sont : 1- Racines d'Afrique, 2-Ballet de Matam, 3-Ballet Merveilles de Guinée, 4-CAMARA percussion et 5-Amouchou de la côte d'ivoire.

Cet événement, initié par l'artiste Amadou KEITA dit Ama la joie, originaire de Gaoual et résident en France, sera organisé pour fêter la validation du projet de jumelage entre la Commune urbaine de Gaoual et la Commune de Lyon en France.

-Les, 23 mars et 20 Avril, ont respectivement eu lieu, des séances de restitution des formations, à l'intention des membres, sur : **la vie associative, le développement personnel, la conception et gestion de projets et la procédure parlementaire.**

Lors de la communication sur ce dernier module, l'antenne de Kamsar était représentée par son chargé de formation, Monsieur DOUMBOUYA Madany.

Les antennes AIDSE ont également réalisé quelques activités durant ces 6 mois, et ce sont :

A-L'antenne de Kamsar :

**Le Bureau
Ici au mois de Mai 2014**



Le 22 janvier 2014, l'antenne AIDSE de Kamsar a reçu du grand bureau les documents juridiques et le matériel suivants : les statuts et règlement intérieur, l'agrément national, deux cachets (Président et Trésorier), le registre des Procès Verbaux et le rapport d'activités 2013 réalisé par le grand bureau.

C'est après que l'antenne de Kamsar a établi un programme annuel dont voici le résultat pour les mois de janvier, février, mars, avril et Mai 2014 :

- Du 25 janvier au 27 mai 2014, l'antenne a pu créer sa base de données de 585 personnes ressources parmi lesquels 123 ont adhéré à l'antenne. Dans les jours qui ont suivi, l'antenne a procédé à des sensibilisations et à donner des informations sur la genèse de la création de l'ONG AIDSE à Conakry et sur ses objectifs. Le public cible était les élèves, les étudiants et certains adultes résidents à Kamsar.



Photo de famille lors d'une réunion avec les élèves



Les membres du bureau AIDSE de Kamsar

La composition du bureau a été faite le 13 février 2014 chez Mamadou Saidou DIALLO à Yamoussoukro YA 52 cité de Kamsar, suivant l'organigramme conçu par les statuts.

- Le 16 février 2014, les documents juridiques de l'ONG ont été remis aux autorités sous-préfectorales de Kamsar pour les signifier l'existence de l'antenne de l'ONG AIDSE à Kamsar.



Remise des documents aux autorités sous préfectorales de Kamsar

Siège social : Kaporails, Commune de Ratoma, sur la T2, au 3^{ème} Etage de l'immeuble abritant la radio Lynx Fm, BP : 4444 - Conakry [Email : aidesguinee2012@gmail.com](mailto:aidesguinee2012@gmail.com), Agrément N° 2448/MATD/CAB/SERPROMA/2013, Tel : 664 34 52 88/ 666678369

- Courant mars, des cartes de membres envoyées par le grand bureau ont été vendues aux membres et d'autres cartes, confectionnées à l'image du standard ont également été vendues à plusieurs autres adhérents,
- Mise en place des antennes de Boké et de Sangarédi avec la coordination du Président de l'antenne de Kamsar,
- Le 3 avril 2014, remise des documents de l'ONG à Mr Namory CONDE, actuel Directeur Général de la CBG Kamsar, pour soutien aux activités de l'ONG,
- Courant mars, avril et mai, des séances de formations ont été réalisées dans divers domaines à savoir : La connaissance du droit et devoir du citoyen, le développement personnel et la procédure parlementaire. Les deux derniers thèmes ont été animés par Mr DOUMBOUYA Madany chargé de la formation au sein du bureau de l'antenne de Kamsar.



Formation sur le développement personnel et la procédure parlementaire



- Du 06 au 07 mai 2014, la remise des documents juridiques de l'ONG AIDSE aux autorités préfectorale et régionale de Boké.

Siège social : Kapor rails, Commune de Ratoma, sur la T2, au 3^{ème} Etage de l'Immeuble abritant la radio Lynx Fm, BP : 4444 -Conakry [Email : aidesguinee2012@gmail.com](mailto:aidesguinee2012@gmail.com), Agrément N° 2448/MATD/CAB/SERPROMA/2013, Tel : 664 34 52 88/ 666678369

Pour le reste du programme annuel (juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre), AIDSE Kamsar compte le réaliser pour le respect de ses engagements vis-à-vis de la communauté.

B-L'antenne de Koumbia :

Après la prise de contact avec les autorités, elle a pu entamer la réalisation de latrine pour le Centre de Santé de Koumbia en manque. Ainsi, une fosse septique de 4m/4m pour un coût de sept cent mille francs guinéens (700.000 GNF) a été déjà creusée. N'ayant pas bénéficié de l'aide de la municipalité qui a reçu la taxe superficielle 2014, l'antenne AIDSE Koumbia a actuellement fait recours à la Mission philafricaine de Gaoual pour le reste des travaux estimé à 15.000.000 GNF.

Courant avril-mai, l'antenne de Koumbia a procédé à la sensibilisation des planteurs de manguiers y évoluant sur les produits phytosanitaires.

C-L'antenne de Foulamory:

Après la constitution du bureau qui a été présenté aux autorités locales, au courant du mois de mai, des séances de révision des élèves de sixième année ont été organisées à Foulamory avec un coût de un million trois cent cinquante milles francs guinéens (1.350.000 GNF).

D-L'antenne de Gaoual centre:

Après la constitution du bureau qui a été présenté aux autorités préfectorales et communales, l'antenne de Gaoual centre a engagé des négociations pour l'alimentation de la Radio Rurale Locale Gaoual en électricité à travers l'un des operateurs téléphoniques installés à Gaoual.

E-L'antenne de Sangaredi:

Après la constitution du bureau qui a été présenté aux autorités locales, les jours d'après, l'antenne AIDSE a fait enregistrer l'ONG dans le répertoire des ONG et association détenu par le PNUD.

F-L'antenne de Labé

A constitué son bureau et tenue des assemblées générales. Faut-il préciser que les statuts et règlement intérieur, l'agrément national, 2 cachets (Président et Trésorier) ont été expédiés pendant la deuxième quinzaine du mois de juin à l'antenne de Labé qui n'avait pas encore reçu son lot.

G-L'antenne de Wendou M'Bour :

A constitué son bureau qui a été présenté aux autorités locales, avant d'Assainir les lieux publics;

Sur le plan partenarial, AIDSE a finalement réussi à réaliser le projet de jumelage entre la municipalité de Gaoual et celle de Lyon. Au début du mois de juin, le conseil d'administration de la mairie de Lyon a validé le projet de jumelage soumis à son vote. Profitant de la fête consulaire de Lyon organisé du 12 au 13 Juin, l'Ambassadeur de Guinée en France a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a remercié la Mairie de Lyon pour avoir choisi la Commune urbaine de Gaoual.

Siège social : Kaporo rails, Commune de Ratoma, sur la T2, au 3^{ème} Etage de l'Immeuble abritant la radio Lynx Fm, BP : 4444 -Conakry Email : aidesguinee2012@gmail.com, Agrément N° 2448/MATD/CAB/SERPROMA/2013, Tel : 664 34 52 88/ 666678369

Par ailleurs, a travers son chargé des droit de l'Homme, AIDSE est désormais un partenariat de l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme (OGDH).

2 - DIFFICULTES ET PERSPECTIVES :

-L'ONG éprouve de réelles difficultés pour lever les fonds devant servir au financement du projet de reconstruction de l'école primaire de Foulamory dont le coût s'élève à sept millions sept cent trente neuf mille cent soixante francs guinéens (7.739.160 GNF).

-Aussi, les travaux de finalisation des latrines du Centre de Santé de Koumbia sont suspendus faute de financement à hauteur de 15.000.000 GNF.

Pour clôturer ce chapitre difficultés, faut-il rappeler le différend qui oppose le Président de l'antenne AIDSE de Koumbia et le Maire rurale de la localité. L'incompréhension entre les deux a commencé lorsque la Société AMC a versé à la municipalité de Koumbia la taxe superficielle de 2014. L'un, (Monsieur Mansour SOW) a pensé que la CRD peut et doit financer les travaux de finition des latrines du centre de santé de Koumbia que l'antenne a entamé, mais suspendus faute d'argent, et l'autre, (Monsieur le Maire Abdoulaye Douane DIALLO) a estimé que pour cette année la CRD de Koumbia ne peut y faire face, étant donné que les fonds provenant de la taxe superficielle versée par la société AMC en 2014 ont déjà été orientés pour la réalisation de certains projets communautaires, et mieux, l'antenne AIDSE Koumbia n'aurait pas suivie la procédure d'obtention des fonds publics.

Ainsi, le 26 Avril 2014, lors de la visite que le Directeur Exécutif de l'ONG a rendue au Maire, celui-ci disait à l'hôte que : « ***tant que c'est Monsieur Mansour SOW qui préside l'antenne AIDSE de Koumbia, il ne travaillerait pas avec AIDSE*** ». Ceci, ne relève pas de la compétence du Maire rural de Koumbia dès lors que AIDSE est régie par des statuts et règlement intérieur, le conseil d'administration a écrit aux autorités locales (Préfet, Maire, DPJ et DSPJ) afin de leur demander de s'impliquer activement pour la médiation, pour mettre fin a ce conflit.

Et sur les perspectives, la mise en place des antennes AIDSE de Kounsiel, Touba et Malanta se poursuivront étant donné que les documents et outils sont déjà expédiés a des personnes ressources se trouvant dans ces localités.

Par rapport au jumelage entre Gaoual et Lyon, une délégation (autorités locales et ONG AIDSE) se rendra en France pour la signature du pacte de jumelage.